



Réunions de CLE

Du 10 au 27 octobre 2022



CLE 10 : Beaune

Ordre du jour

- Accueil et actualités
- Prix de l'énergie : électricité et gaz
- Programmation de travaux et organisation :
 - ✓ Renouvellement des marchés de travaux
 - ✓ Travaux électriques
 - ✓ Éclairage public
- Programmes en développement au SICECO :
 - ✓ Énergie
 - ✓ Mobilité
 - ✓ Communications électroniques
- Questions diverses
- Agenda



Bienvenue

Mot du Président de la CLE

Mot du Président du SICECO

Vos projets

- Rappel : consultez le SICECO pour :
 - ❖ Construction d'un bâtiment neuf ou rénovation - choix **énergétiques** (bois, PV) et conseil, suivi (CEP, CEE, ...)
 - ❖ Mobilité **propre** - recharge, flottes, choix énergie, ...
 - ❖ **Énergies** renouvelables - conseil indispensable en amont pour éolien, PV, Méthanisation,
 - ❖ Achats d'**énergies** - électricité et gaz naturel
 - ❖ Routes / réseaux d'**énergie** : coordination de travaux
 - ❖ Urbanisme / aménagement - réflexion stratégique pour **l'énergie** ; planification énergétique

Rappel

- Lancement de l'espace adhérent au 23 mars 2022
- Espace dédié où les adhérents retrouvent leur données propres au SICECO + des informations sur les activités, ...
- Identifiants de connexion identiques au SIG = Système d'Information géographique

Espace adhérent

AGENCOURT

Le mot du Président

Bienvenue dans votre espace adhérent.

Vous être utile tout en étant facile d'accès, telle était notre volonté à la conception de cet espace personnel.

Dans celui-ci, vous trouverez, par catégorie d'activité, toutes les informations relatives aux missions du SICECO territoire d'énergie Côte-d'Or, ainsi que les données propres à votre collectivité : données administratives, données techniques, données financières, centre de ressources, Nous avons souhaité faire de ce dernier un véritable outil de travail afin de vous apporter une meilleure connaissance du SICECO, de ses activités et de l'avancement de vos dossiers. Je souhaite que ce nouvel outil, qui s'inscrit au fil du temps selon vos besoins, facilite nos échanges et constitue pour vous un passage obligé. Il vient s'ajouter aux autres outils numériques existants qui vous permettent de suivre l'actualité du SICECO et de l'énergie en général : le site internet, la lettre d'information et les réseaux sociaux.

Bonne navigation à toutes et à tous.

Retrouvez ci-dessous l'ensemble des compétences et des services proposés à votre collectivité par le SICECO territoire d'énergie Côte-d'Or.

Si les boutons sont violet foncé, votre collectivité a activé la compétence ou le service et vous pouvez accéder à vos informations personnelles.

Si les boutons sont violet clair, votre collectivité n'a pas activé la compétence ou le service.

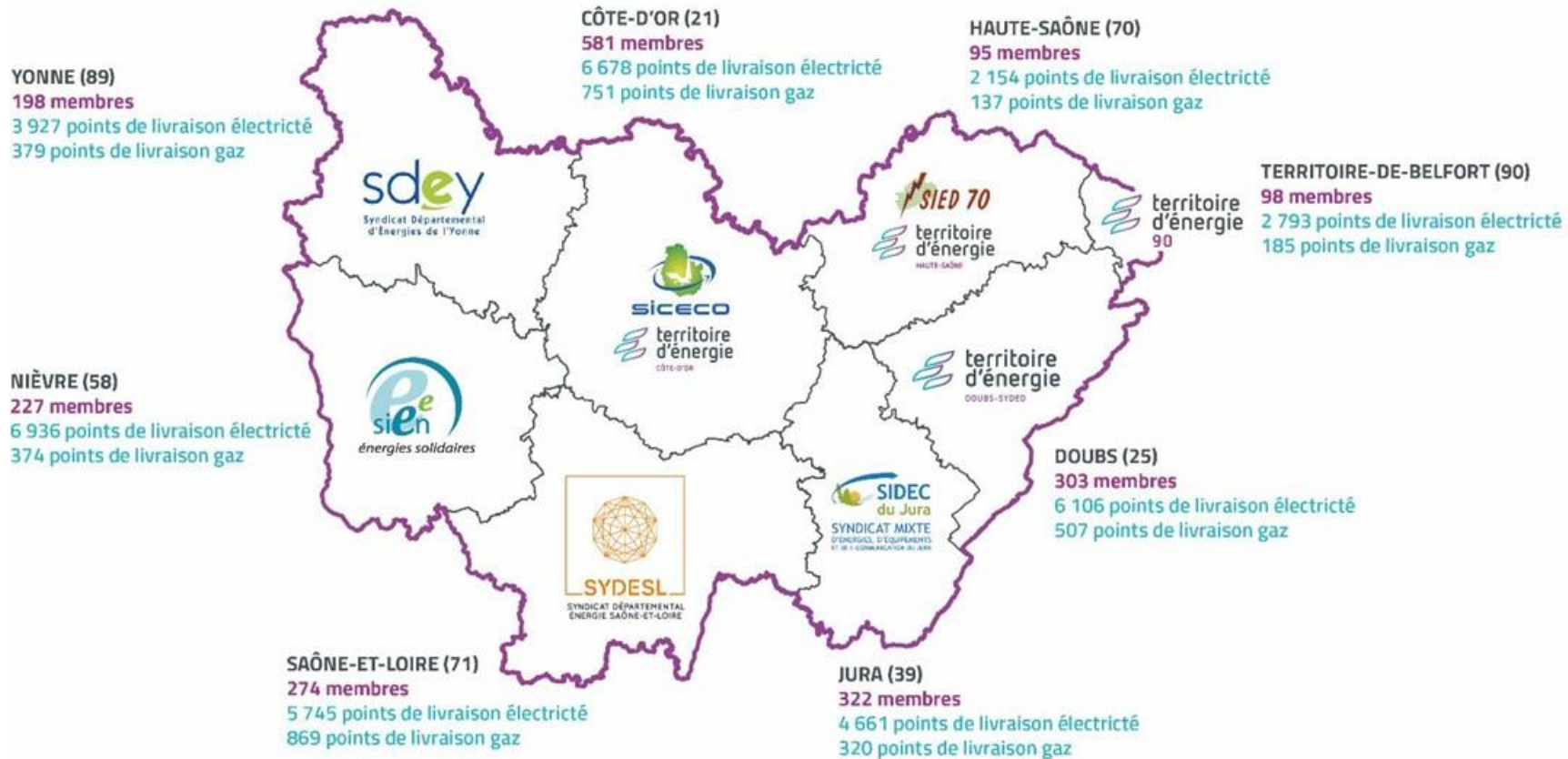
 MA COMMUNE	 MA CLE	 INSTANCES DU SICECO
 DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ	 DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ NATUREL	 DISTRIBUTION PUBLIQUE DE CHALEUR
 ÉCLAIRAGE PUBLIC	 PLANIFICATION ÉNERGÉTIQUE	 ÉNERGIES RENOUVELABLES
 BORNE DE CHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES	 MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE (CEP)	 GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉNERGIES
 COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES	 SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE	 CERTIFICATS D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Rappel

- Espace adhérent en complément des autres outils déjà disponibles :
 - ❖ Site internet : www.siceco.fr
- Lettre d'information envoyée par mail à tous les Maires et délégués → attention à ne pas se désabonner au risque de ne plus recevoir d'autres mails d'information envoyés en plus
- Réseaux sociaux : Twitter(@SICECO21) et sur LinkedIn
- Site internet Fédération nationale FNCCR :
www.fnccr.asso.fr

Prix de l'énergie : groupement régional créé en 2014

Groupement d'achats d'énergies porté par les 8 Syndicats d'Énergies : électricité et gaz naturel



=> 2 043 membres ; 42 000 points de livraison ; 780 GWh/an



Prix de l'énergie

- Crise énergétique :
 - ❖ En **Gaz** :
 - Année 2022 => Budget annuel **x 2,5** /2021
 - Année 2023/24 => **Comparable** à 2021
 - ❖ En **Électricité** : année 2023 => Budget annuel **x 3,0** /2021

(données pour les membres du groupement régional d'achats d'énergies)

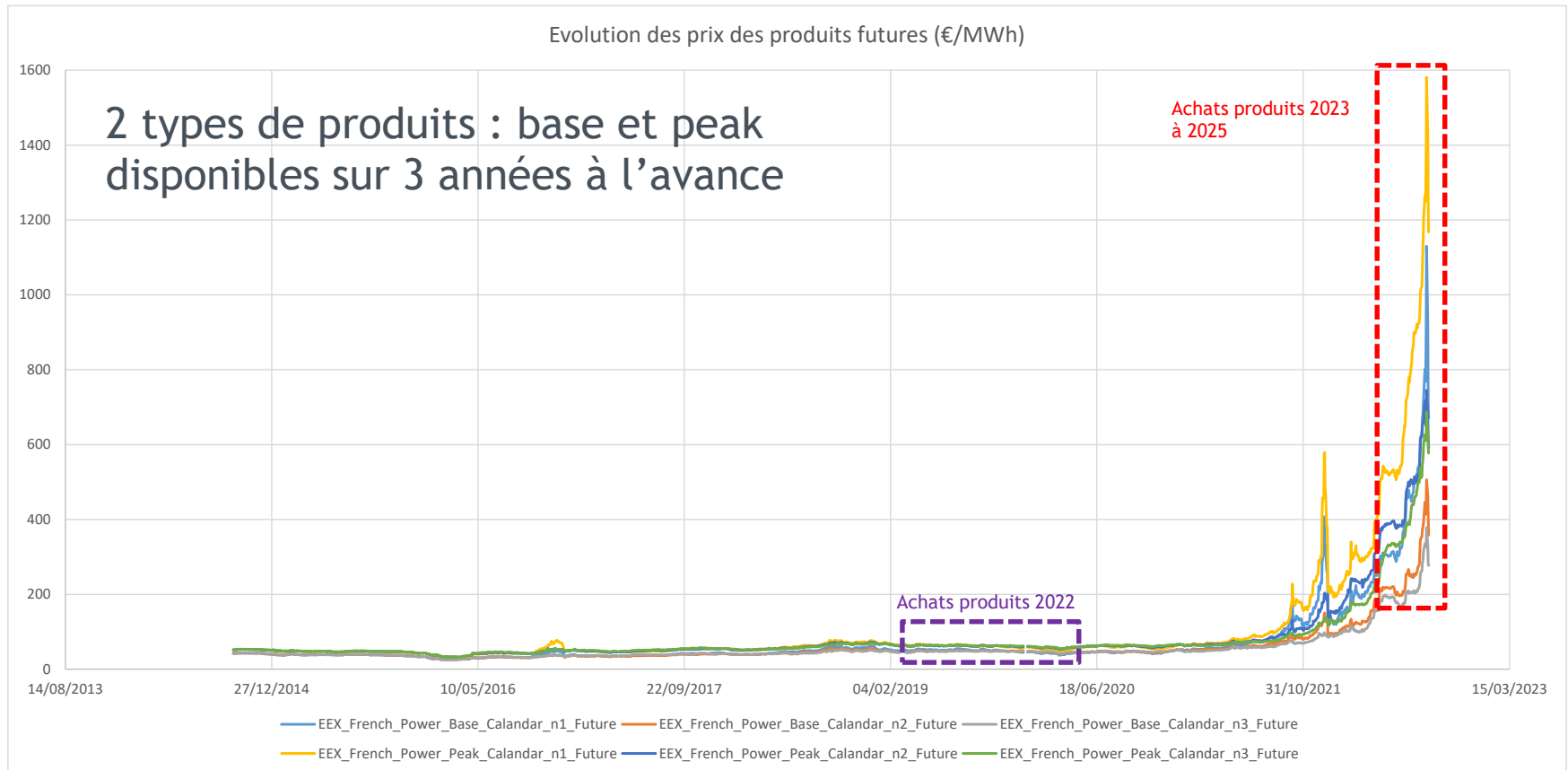
Prix de l'énergie : groupement régional électricité

- En 2022, 4 fournisseurs en électricité : EDF, ENGIE, PLUM et TOTAL ÉNERGIES
- Nouveaux marchés d'électricité attribués à **EDF** à compter du **01/01/2023**

lots	N° du marché	détail	fournisseur
≤ 36 kVA C5	2021-SIEEENms13	37 000 PDL 245 GWh	 edf
> 36 kVA C4, C3, C2	2021-SIEEENms12	1 830 PDL 207 GWh	 edf
Électricité à haute valeur environnementale		120 PDL 2 GWh	Appel d'offre infructueux

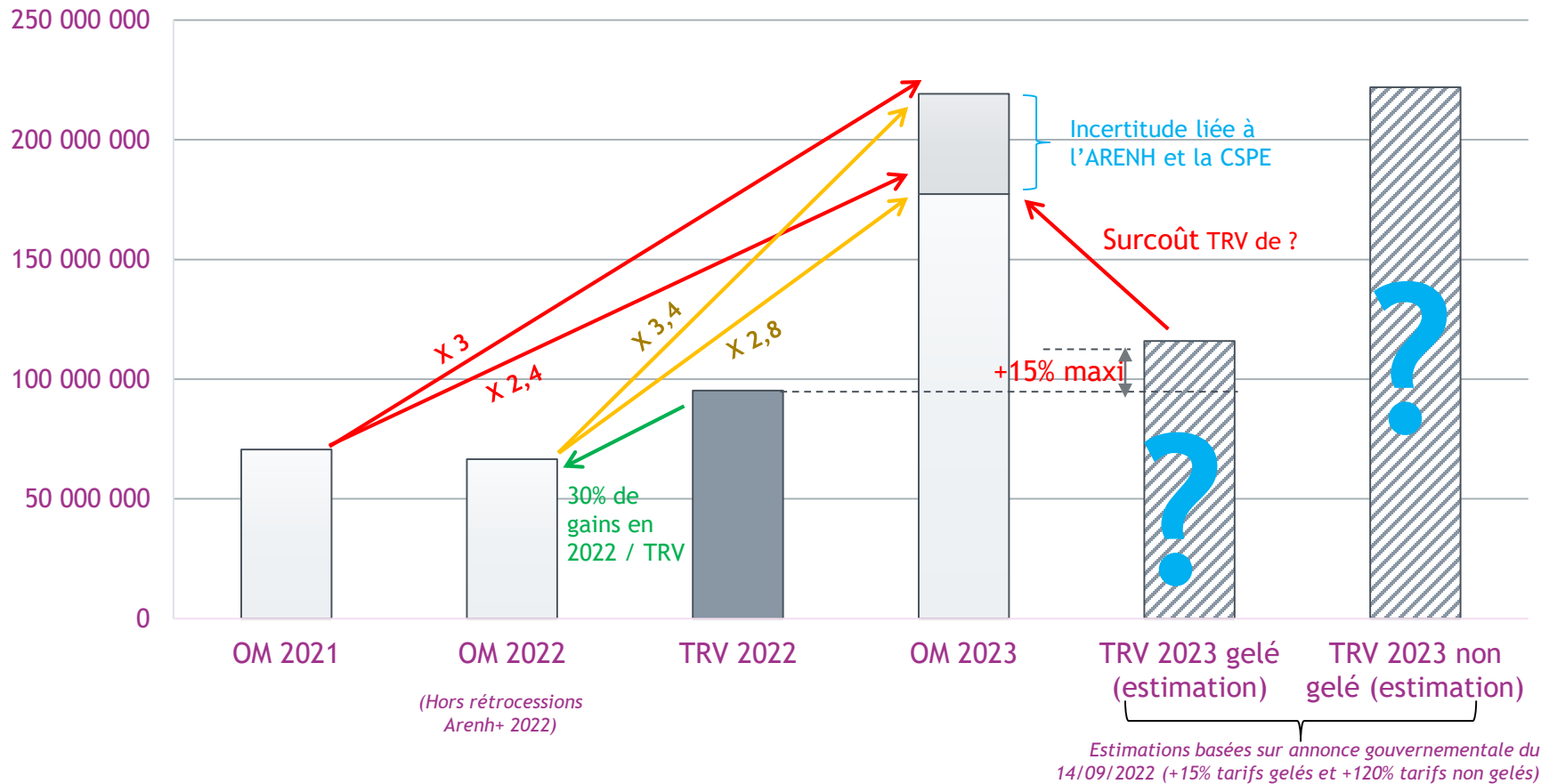
Marchés d'électricité : évolution des prix

- Exemple Bourse organisée EEX électricité



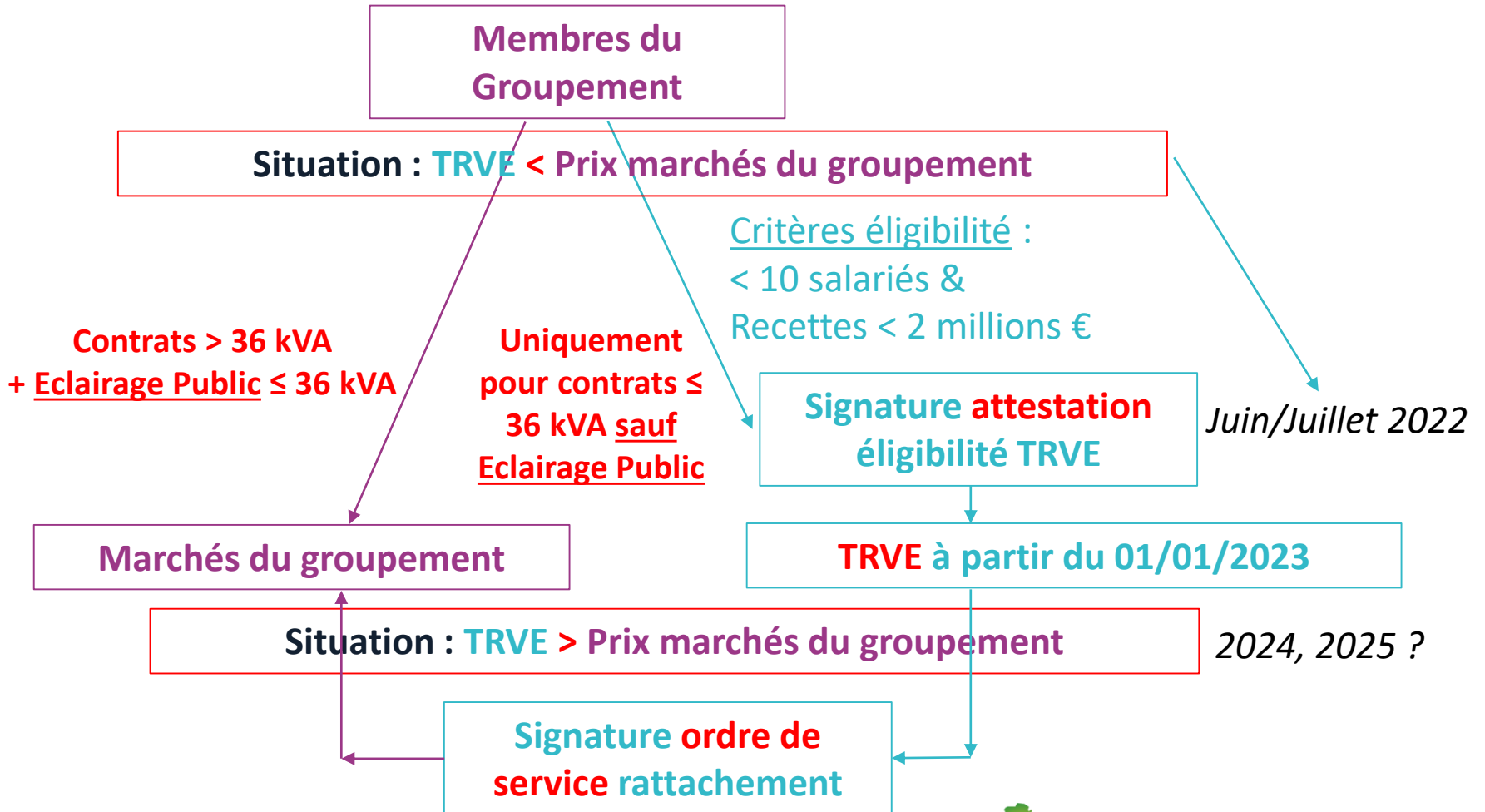
Marchés d'électricité : incidence budgétaire

Estimation des dépenses annuelles du groupement (€TTC/an)



- Remarques :
- ✓ Contrats > 36 kVA les plus impactés, puis bâtiments ≤ 36 kVA
 - ✓ **Eclairage public : groupement < TRV 2023 => Maintien dans le groupement**
 - ✓ Hausse en partie compensée par **baisse des tarifs de gaz en 2023 (-52%)**

Marchés d'électricité : retour aux TRVE



Prix de l'énergie : Accompagnement du SICECO*

Groupement d'achat ou pas : TOUT le monde subit

Origines de la crise : conjonction de 4 facteurs

- Dès 2021 : reprise éco. post COVID
- Mars 2022 : guerre Ukraine
- Fin 2022 : électro nucléaire au ralenti
- Calcul kWh : indexé sur le gaz !

IMPORTANT : les Communes éligibles aux TRV restent gagnantes => avant crise ; - 30% en 2022 / TRV ; retour aux TRV en 2023 (sauf EP)

Prix de l'énergie : Accompagnement du SICECO*

Le SICECO travaille activement sur le sujet :

- RDV en préfecture jeudi 6 octobre : état des lieux
- Cabinet KPMG 10 oct : perspectives financières 2023
- Informations des Membres du groupement :

Les plus touchés = Tarifs jaunes bâti, STEP, eau potable

- Courriers d'alerte vers : FNCCR ; Députés-Sénateurs ; Préfet
- Conseils vers les + impactés : mission technique sur matériels => pilotage, usage, changement moteurs, ...
- Réflexion sur baisse participations en fonctionnement

Prix de l'énergie : Accompagnement du SICECO*

- Bâti public (6% du TOTAL élec) : Conseil en Énergie Partagé (CEP)
 - ❖ **Immédiat** : suivi énergétique
 - usages / réglages / contrat maintenance / priorisation des travaux
 - ❖ **Court/moyen termes** :
 - service « Suivi et Management de l'Énergie » (SME) → gros bâtiments + application décret éco énergie tertiaire
 - ❖ **Moyen/long termes** : Appels à projets « Rénovation énergétique performante » ; « Remplacement chaudière fioul/propane » ; « Combles perdus »
- Éclairage public (1,6% du TOTAL élec) : techniciens réseaux
 - ❖ **Immédiat** : réduction horaires, coupure estivale, suppression ou déconnexion d'installations
 - ❖ **Moyen/long termes** : travaux de rénovation si matériel > 20 ans

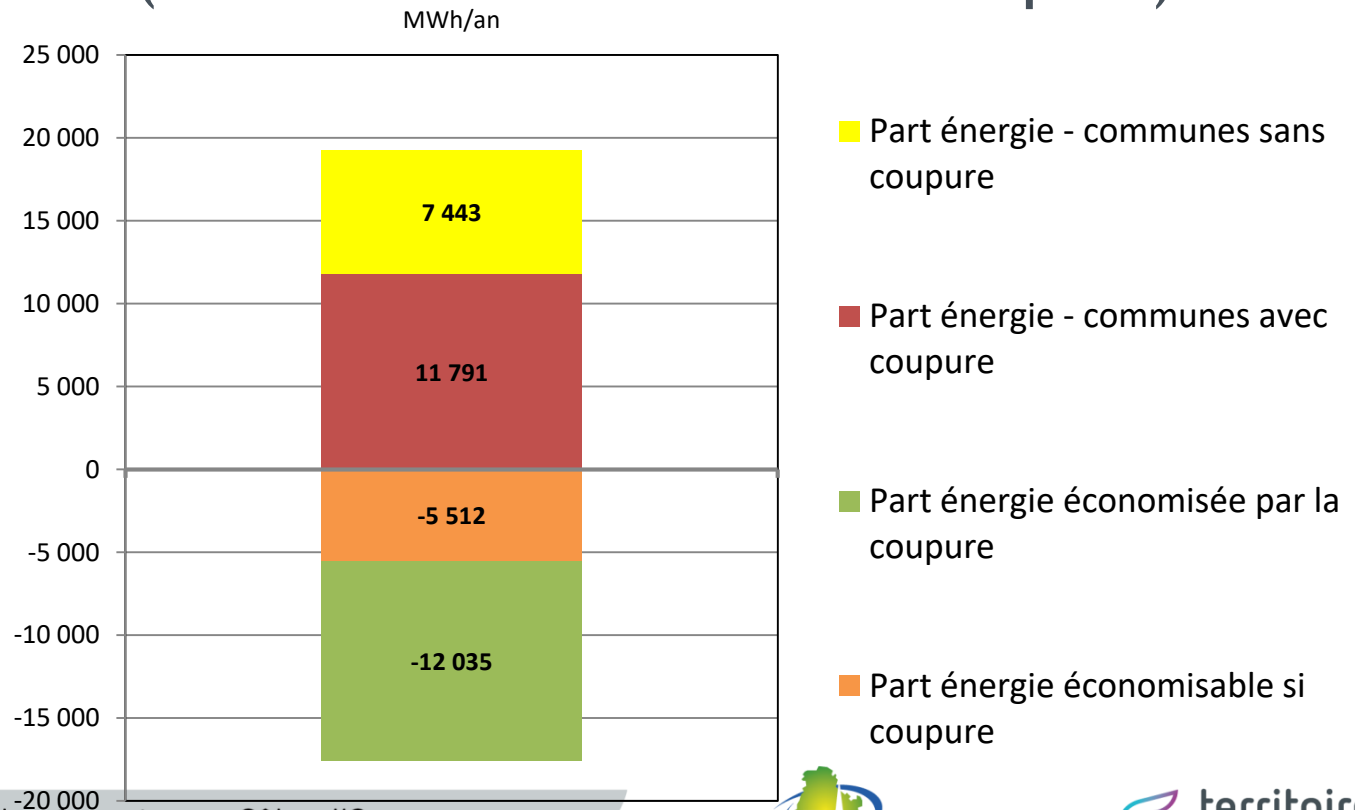
* Sous réserve du transfert de(s) compétence(s)

Eclairage public : énergie

➤ Optimisation des temps de fonctionnement

- ❖ Coûts de mise en œuvre à prendre en compte
- ❖ Précautions (administratives et techniques)

❖ Limites techniques

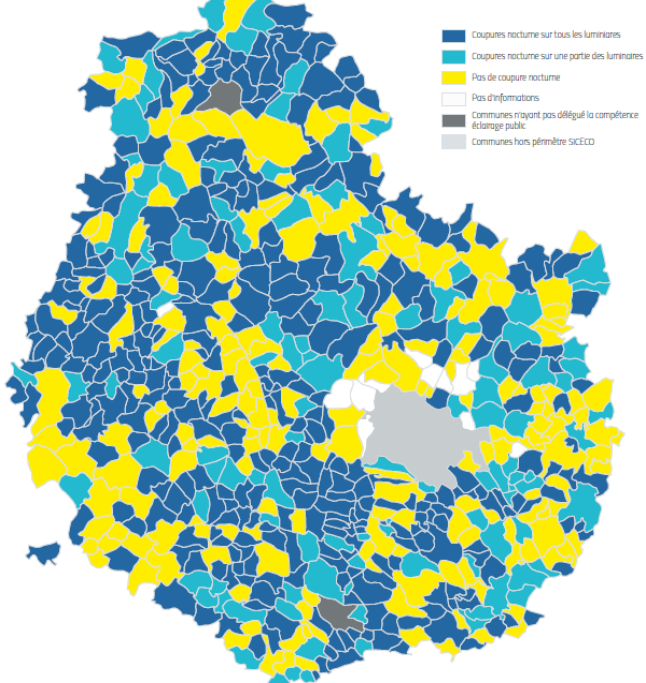


Mars 2019

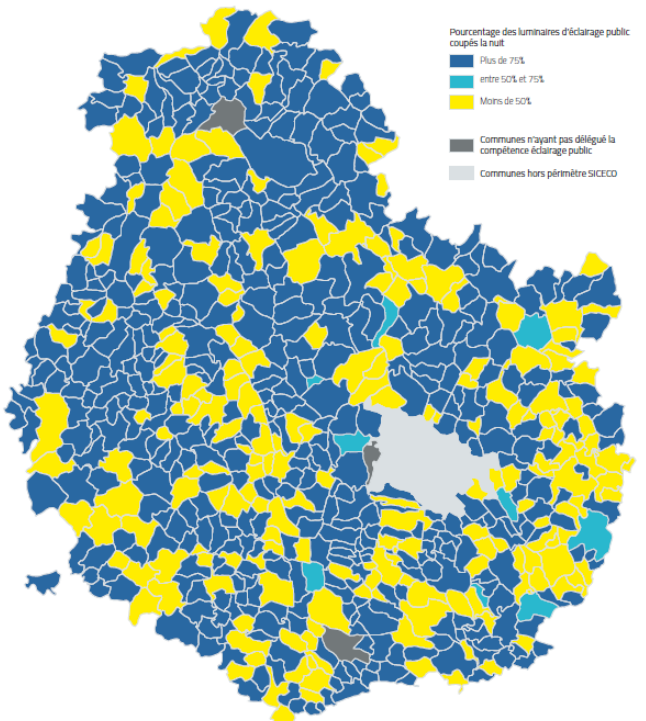


État des coupures et de l'abaissement de l'éclairage public la nuit

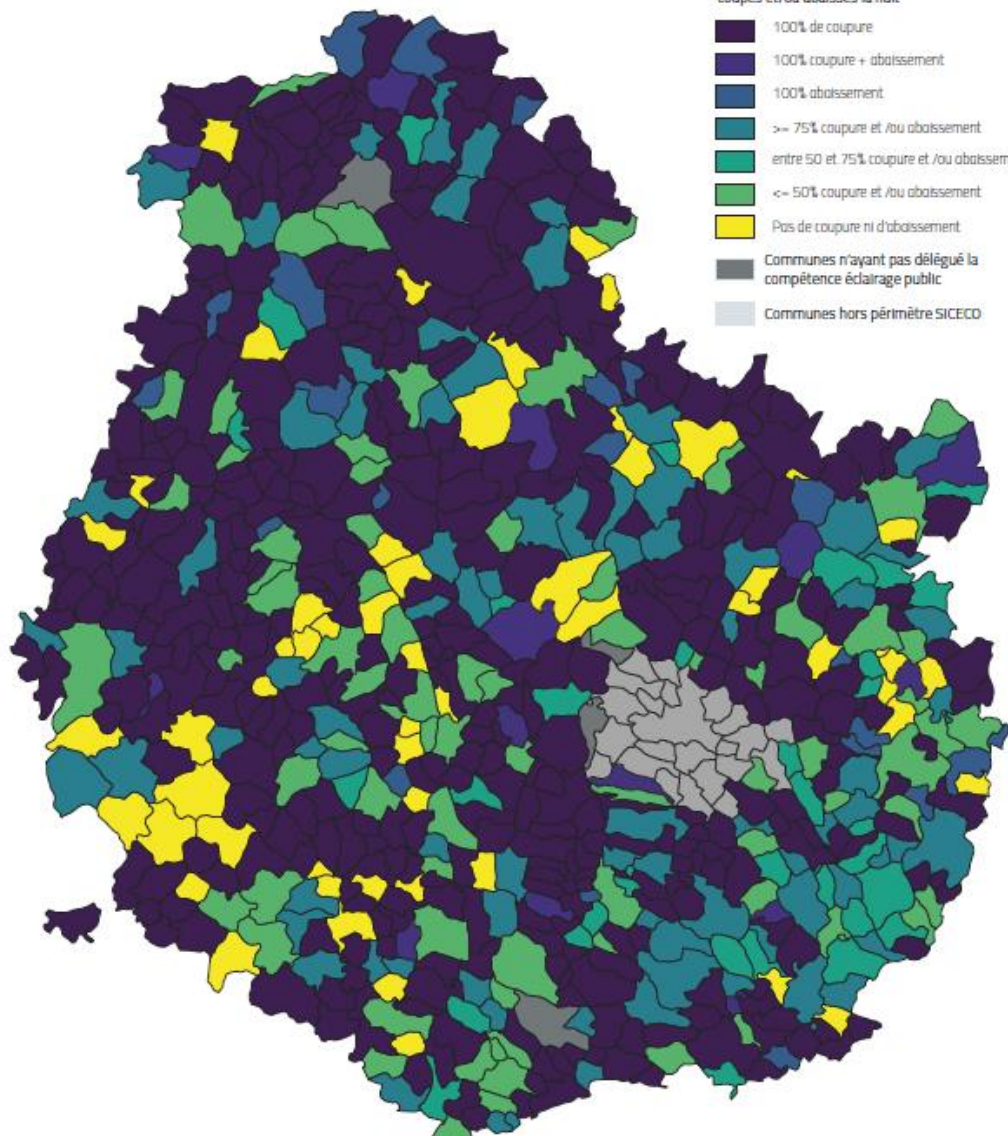
Novembre 2022



400




500



Distribution publique d'électricité

- Concessionnaires :  **EDF** (tarifs réglementés) et  **ENEDIS** (réseau)
L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU
 - Points principaux (national) :
 - ❖ Nationalisation annoncée d'EDF
 - ❖ Bouclier tarifaire et retour massif aux TRV pour les particuliers
 - ❖ Renégociation des contrats de concession dans toute la France
 - Points principaux (local) :
 - ❖ Contrat jusqu'en 2028 - actions à venir pour préparer cette échéance
 - ❖ Déclinaisons démarches nationales (régularisation des pertes non techniques (PNT), outils mis à disposition des usagers, etc.)
- ➔ **Présentation ENEDIS**

Distribution publique de gaz naturel

- Concessionnaire(s) : 
 - Forts enjeux locaux :
 - ❖ Tensions géopolitiques → renforcement de l'intérêt des gaz verts (méthanisation notamment)
 - ❖ Mobilité bioGNV
 - ❖ Nouveau contrat de concession mutualisé → début des négociations (seules 66 communes adhérentes sur 113 : 58%)
 - ❖ Certains contrats jusqu'en 2024 : à renouveler !
- Recommandation : transfert de la compétence au SICECO
- Présentation GRDF

Renouvellement des marchés de travaux

➤ Evolutions générales :

- ❖ Inflation : estimée à 15%
- ❖ Tension sur certaines fournitures et délais allongés
- ❖ Renforcement des critères environnementaux
- ❖ Dématérialisation

➤ Calendrier :

- ❖ Extensions et petits dossiers : 1/12/22 pour 3 ans
- ❖ Travaux électriques complexes : 1/01/23 pour 4 ans
- ❖ Travaux et maintenance EP : 1/01/23 pour 4 ans

Travaux électriques

➤ Points d'attention

- ❖ Tension sur les postes HTA/BT (délais/prix) → Délais allongés pour certains types de travaux

➤ Programmation

- ❖ Bilan des travaux en cours (2022) et recensement des besoins (2023) pour les travaux de :
 - Extension
 - Renforcement et résorption de fils cuivre nus
 - Enfouissement des réseaux

➔ voir tableaux

Eclairage public : doctrine

❖ **Nouveau** référentiel technique général avec :

- La définition de zones éclairables du point de vue du SICECO → zonages

AVANT

Urbanisme/habitat =
éclairage de la totalité des
voiries, toute la nuit






APRES

Eclairage = éclairage **modéré** des seules
portions de voirie avec un besoin collectif et
pour une période de temps **reprécisés**

- Une doctrine d'éclairage des espaces publics orientée vers la sobriété → doctrine technique
- Des conséquences sur l'éligibilité aux aides du SICECO

Objectif → réduire les quantités de lumières émises au strict nécessaire

Zonages

Définition du zonage	Exemples	Quantités indicatives	Travaux	Maintenance
 INUTILE OU EXTRAVAGANT ET NUISIBLE : <i>Installations ne respectant pas l'arrêté du 20/12/2018</i>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en valeur de la nature dans espaces naturels ou parcs et jardins Points d'éclairage hors voirie à proximité de l'eau (mise en valeur de ponts) Mise en valeur de patrimoine isolé (calvaire, statue) 	<p>50</p> <p>150</p> <p>90</p>	<p>Installations nouvelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Réalisation impossible désormais <p>Installations existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Dépose à étudier Pas d'aide à la rénovation 	<p>Non éligible :</p> <ul style="list-style-type: none"> Caractérisation dans le SIG Devis à 100 % systématique de réparation ou d'entretien
 ACCESSOIRE OU SUPERFLU : <i>Installations ne correspondant pas à un besoin collectif de circulation identifié</i>	<ul style="list-style-type: none"> Points lumineux hors agglomération Habitats isolés Espaces naturels, parcs et jardins Mise en valeur des bâtiments ou des espaces publics Abords de bâtiment public 	<p>5 000</p> <p>500</p> <p>200</p> <p>5 500</p> <p>1 000</p>	<p>Installations nouvelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> Pas d'aide à la création <p>Installations existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Incitation à la dépose Éligibles à la rénovation (mais non prioritaire) 	Éligible
 UTILE : <i>Éclairage en agglomération ou justifié par un besoin collectif</i>	<ul style="list-style-type: none"> Voie ou espaces publics de circulation multi-usagers en agglomération Stationnement, y compris hors agglomération (parkings publics, aire de covoiturage) Éclairage sportif Arrêts de transport collectif hors agglomération 	<p>65 000</p> <p>2 000</p> <p>2 500</p> <p>10</p>	<p>Installations nouvelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> 30 % d'aide <p>Installations existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> Sur zone réputée utile à définir précisément (50 % d'aide) 	Éligible

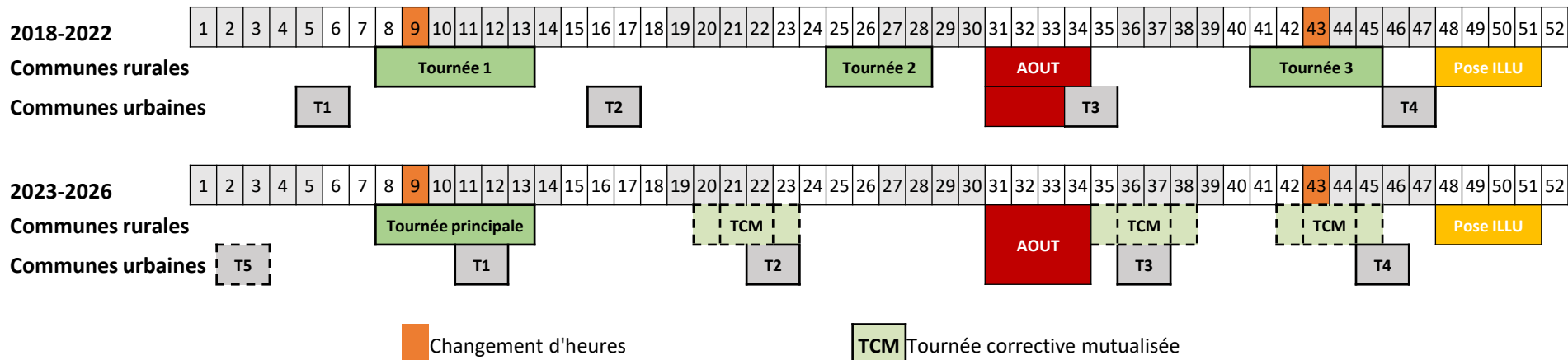
Doctrine technique

Type *	Configuration type (création ou rénovation)	Température de couleur	Modalités de fonctionnement et de commande
Voie de circulation standard (traversée de village)	Inter-distance de l'ordre de 50 m	2 400°K	Préconisation de la coupure de nuit **
Voie de lotissement ou secondaire	Inter-distance > 50 m (quelle que soit la hauteur d'implantation des points lumineux) Position des points lumineux vers les points particuliers (intersection, virage, équipements, etc.)	2 400°K	Préconisation de la coupure de nuit ** avec possibilité d'avoir une durée de fonctionnement plus courte que dans les voies de circulation
Parkings	Éclairage limité aux zones PMR et particulières (accès, automates, plans, etc.) Privilégier les installations autonomes ou sur bâtiment public à proximité	2 400°K	Systématisation de la détection au point lumineux
Voie de grande circulation ou avec besoins particuliers Espaces spéciaux ou complexes (places, carrefours)	Étude d'éclairage au cas par cas (critères d'uniformité / niveaux min. et max.)	2 400°K	Préconisation de la coupure de nuit **
Points particuliers en ou hors agglomération (justifiés)	Renforcement possible de l'éclairage selon catégorie supérieure, au cas par cas (points lumineux sur la zone à éclairer)	2 400°K	Systématisation de la détection au point lumineux hors agglomération
Sport	Zone de jeux : selon niveau requis par la pratique sportive Abords et circulation : traité comme lotissement	- 2 400°K	Commande manuelle Systématisation de la détection au point lumineux
Abords de bâtiments publics	Éclairage à partir du bâtiment (y compris électricité)	2 400°K	Systématisation de la détection au point lumineux
Points particuliers hors agglomération (non justifiés)	1 seul point d'éclairage (systématiser l'éclairage autonome)	2 400°K ou moins selon situation	Systématisation de la détection au point lumineux
Circulation dans les parcs et jardins	Balisage	< 2 000°K	Coupure de nuit et estivale

Eclairage public : maintenance

➤ Réorganisation

- ❖ **Dématérialisation** des bordereaux de passage !
- ❖ Réorganisation des tournées :



- ❖ Pour mémoire, dépenses 2022 → facturées en 2023 (33% d'aide du SICECO)

Eclairage public : travaux

➤ Points d'attention

- ❖ Délais de fourniture allongés

➤ Programmation

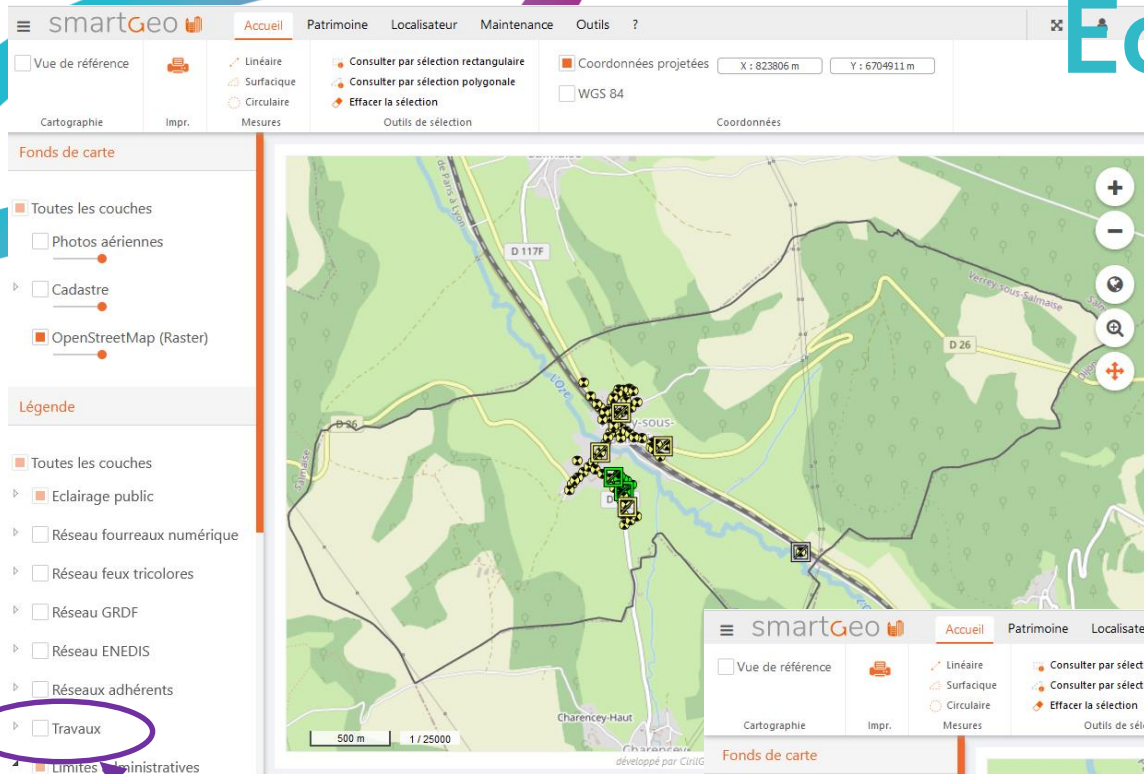
- ❖ Bilan des travaux en cours (2022) et recensement des besoins (2023) :
 - BP + BS + reliquat 2022
 - BP 2023

➔ voir tableaux

Éclairage Public

Identifiant de connexion et mot de passe fournis à chaque commune: accès à l'échelle de la commune uniquement

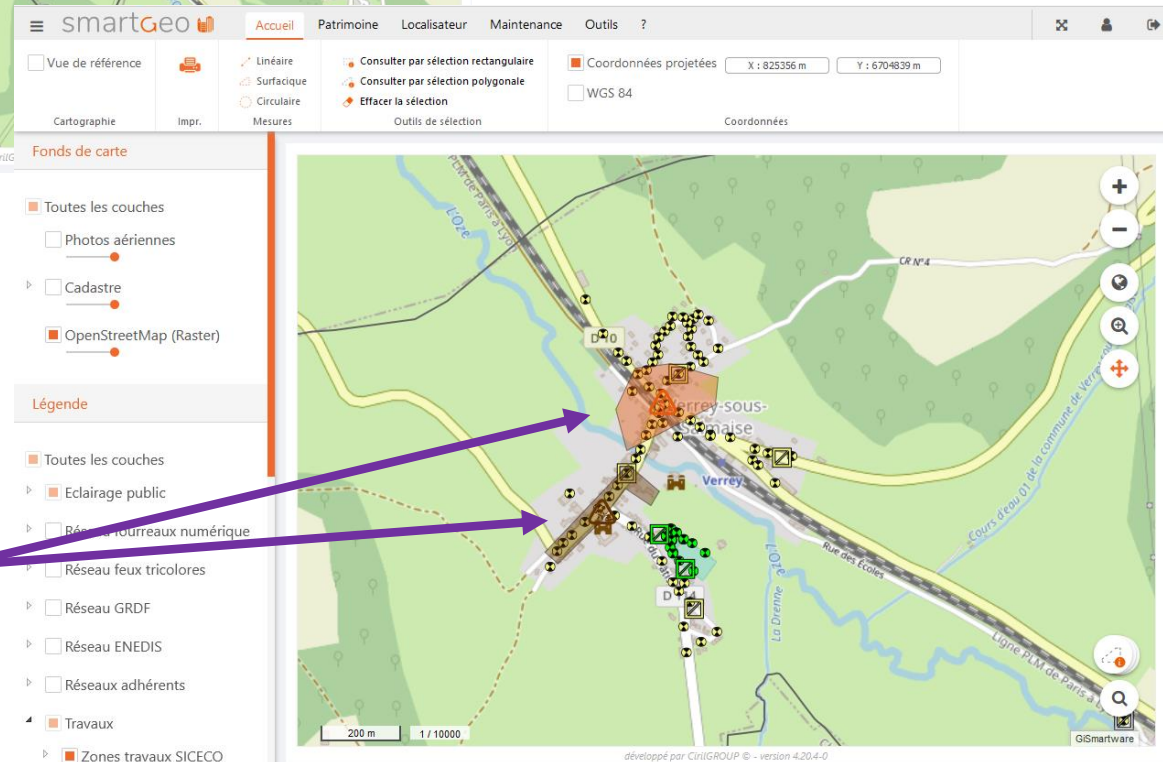
← 1. Vue lors de la connexion



2. Cocher la case « Travaux »

3. Zoomer si besoin

Les zones de travaux s'affichent de différentes couleurs selon l'état d'avancement (phase étude, dossier en cours, etc.)



Énergie : nouvel AAP Remplacement chaudières fioul/propane

- ❖ Nouvel Appel à Projets « Remplacement des chaudières fioul et propane » :
 - Bénéficiaires : adhérent avec compétence CEP activée
 - Chaudières éligibles : fioul ou propane > 15 ans ou en panne (nécessitant remplacement)
 - Critères éligibilité (et de priorisation) :
 - 1 chaudière par collectivité et par an
 - Bâtiment avec toiture isolée et double vitrage faits ou à faire de suite

Énergie : nouvel AAP

Remplacement chaudières fioul/propane

- Subventions :
 - Étude de faisabilité : **100 %** SICECO
 - Travaux : **50 %** adhérents (modulé selon TCCFE)
 - Cumul des aides : modulation aide SICECO **jusqu'à 80% du montant HT** de l'assiette éligible des travaux
 - **CEE** : reversement **80 %** bénéfice vente
 - **50 demandes** en cours de traitement
 - » Fin 2022 / 1^{er} semestre 2023 : **étude de faisabilité**
 - » Janvier 2023 / 2024 : **demande d'aides** autres que SICECO (DETR, ...) et **travaux** (entreprise sélectionnée par Collectivité sur conseil CEP)

Énergie : rappel autres programmes/services

- Dans le cadre de la compétence « Conseil en Énergie Partagé » (CEP) :
 - ❖ Appel à projet « **Rénovation énergétique performante** » : 2 programmations / an
 - ❖ Groupement de commandes « **Isolation des combles** » : devis en cours ; travaux 2023/2024
 - ❖ Service SME : **Suivi et management de l'énergie**
 - ❖ **CEE : Certificats d'Économie d'Énergies**

Énergie : rappel autres programmes/services

- Compétence « Conseil en Énergie Partagé » (CEP) :
 - ❖ Suivi énergétique : nouveau logiciel « Delta Conso Expert » en remplacement de Vertuoz
 - Possibilité de récupérer automatiquement les factures d'énergies via chorus pro => signature d'un mandat d'autorisation
 - Accès uniquement par le prestataire aux factures reçues
 - Récupération uniquement des factures d'énergies par analyse des fournisseurs
 - Factures récupérées « taguées » => Système de vérification pour la Collectivité des factures récupérées

- Actions proposées en réflexion :
 - ❖ Lancer un **schéma départemental toutes mobilités** :
 - Tous véhicules (VL à PL) et toutes motorisations (Gaz Naturel Véhicule, Hydrogène, électricité)
 - avec volet spécifique IRVE (schéma départemental réglementaire)
 - ❖ Accompagner financièrement les **démarches d'études « mobilité » des EPCI**
 - ❖ Poser des **points de recharges pour véhicules électriques à usage propre** adhérents

- Déploiement des stations GNV/bioGNV:
 - ❖ Par 4 SEML de la Région : Etudes en cours
 - ❖ Sur l'ensemble de la Région
 - ❖ Côte d'Or : 3 sites envisagés
 - ❖ Utilisateurs : transport routier, messagerie, bus, bennes à déchets, puis particuliers

Projets Énergies renouvelables

- En **bois-énergie**, accompagnement du SICECO **tout au long du projet** : de l'opportunité à la mise en service (mission Bois-Énergie 21)
- Pour les projets avec **vente de chaleur** (au moins 2 abonnés raccordés au réseau), la Commune peut transférer la compétence « **Distribution publique de chaleur** »
 - ⇒ Le SICECO devient **maître d'ouvrage** des travaux : **construction, exploitation et vente de chaleur aux abonnés**
 - ⇒ Service public porté par la **Régie Côte-d'Or Chaleur**

Projets Énergies renouvelables

- Pour **toutes les énergies renouvelables électriques**, éolien, hydroélectricité, méthanisation, photovoltaïque, ... :
 - ❖ Accompagnement du SICECO **tout au long du projet** : de l'opportunité à la mise en service
 - Photovoltaïque : connaissance de grandes toitures bien exposées ⇒ au sud ; > 500 m² ; pas de fibro ⇒ Nous contacter !
- 1 outil pour investir dans les EnR électriques :

SEML Côte-d'Or Énergies  **CÔTE-D'OR ÉNERGIES**

et sa filiale BF Énergie pour PV toiture



Communications électroniques

- Nouveau réseau « Fibre optique » :
De nouveaux poteaux sont indispensables.
=> courrier CD21 / AMRF / SICECO
- Nouveaux aménagements : rue, lotissements, zones d'activités, ...
 - Dans le cadre de la compétence 6.7, le SICECO prend en charge la réalisation des infrastructures d'accueil (fourreaux et chambres)

Communications électroniques

- Redevances d'occupation du domaine public → vérifier la perception annuelle de tous les opérateurs :
 - ❖ ORANGE : accueil-rodop@orange.com
 - + CORAI (Altitude Infrastructure) : contact@corai-fibre.fr
ou
 - + CD 21 / BFC Fibre / BFC Numérique : dgsd.padt.man@cotedor.fr
 - ❖ SICECO : ice-fourreaux@siceco.fr
 - ❖ Autres opérateurs (FREE/SFR/etc.)
- Tarif 2022 maximum conseillé : **0,04126 €/m/an**

Questions diverses

Le service public des énergies en Côte-d'Or



Agenda

- **Jeudi 22 septembre - 14h00** : Commission Consultative Paritaire (réunion préparatoire avec les ST)
- **Réunions de CLE : du lundi 10 au jeudi 27 octobre**
- **Mardi 11 octobre - 12h00** : Commission énergie et TE à Saulieu
- **Jeudi 13 octobre - 9h30** : Réunion de bureau
- **Jeudi 3 novembre - 9h00** : Commission Affaires Générales et Finances (DOB)
14h00 : CAO (marché extensions + études énergétiques bâtiments)
- **Mercredi 9 novembre - 9h00** : Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
- **Jeudi 10 novembre - 9h30** : Commission énergie et TE à Fleurey-sur-Ouche
- **Mardi 15 novembre - 9h00** : Réunion de bureau (DOB)
- **Jeudi 17 novembre - 9h00** : Commission Affaires Générales et Finances (BP)
- **Vendredi 25 novembre - 17h00** : Assemblée Générale (DOB)
- **Mardi 6 décembre - 9h00** : Réunion de bureau (BP)
14h00 : CAO (marchés ER et EP)
- **Vendredi 16 décembre - 17h00** : Assemblée Générale (BP)



Merci de votre attention